

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 novembre 2018

Présents :

ABRIOUX C - BORIOS O – SICART M – GERVASI A – OLIVARES S – DARLY T –
GILANT Y - MARTEL C – ROUSSEAU L – CADENA J – ADRDAGNA J – LIGNERES G

Absents : MIGNARD C – ANCELY N – TISSEYRE C

Secrétaire : ROUSSEAU Loïc

1 – CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DES AGENTS COMMUNAUX :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, la proposition de contrat d'assurance des risques statutaires des agents, proposé par le CDG 34. Les assurances GROUPAMA ont été choisies pour assurer cette mission et la participation de la commune sera fonction de la masse salariale.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2 – APPROBATION DU PCS DE LA COMMUNE :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le nouveau PCS de la commune, sachant que ce document est obligatoire et nécessaire en cas de risques naturels encourus par la commune.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le PCS de la commune.

La séance est levée il est 20 H 20.